



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2020/152

**OBJET : ATTRIBUTION ACCORD-CADRE PRESTATIONS
D'ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES, ZONES
HUMIDES ET ESPACES VERTS**

Envoyé en préfecture le 27/11/2020
Reçu en préfecture le 27/11/2020
Affiché le **SLOW**
ID : 038-243301264-20201125-2020_152-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 15

Date de convocation : 18 novembre 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 18 novembre 2020

Le 25 novembre de l'année deux mille vingt à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	A		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2020/152

OBJET : ATTRIBUTION ACCORD-CADRE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES, ZONES HUMIDES ET ESPACES VERTS

Envoyé en préfecture le 27/11/2020
Reçu en préfecture le 27/11/2020
Affiché le 
ID : 033-243301264-20201125-2020_152-DE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-1-1 portant sur les actions en matière de développement économique,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1411-5 et L. 1414-1 à L. 1414-4 relatifs à la commission d'appel d'offres,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 relatifs à la réglementation en matière de procédure formalisée,

Vu la proposition émise par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 6 novembre 2020 rapportée sur procès verbal,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Le marché a pour objet les « Prestations d'entretien des milieux aquatiques, zones humides et espaces verts » - Communauté de communes de Montesquieu définies comme suit :

- la réalisation des prestations de gestion des ligneux sur les ripisylves et zones humides,
- la réalisation des prestations de restauration sur les cours d'eau et zones humides,
- la réalisation des prestations d'entretien mécanique et manuel de la végétation sur les digues de protection contre les crues,
- l'abattage et l'égavage sur les patrimoines arborés du territoire communautaire,
- l'entretien et la gestion des espaces de l'aérodrome de Bordeaux Léognan Saucats.

La Communauté de Communes de Montesquieu a procédé au lancement de l'appel d'offres alloti comme suit :

Lot(s)	Désignation	Estimation maximum € TTC sur 48 mois
01	Gestion des ligneux sur les cours d'eau et zones humides	432 000,00 €
02	Prestations de restauration sur cours d'eaux et zones humides	288 000,00 €
03	Fauche des digues	576 000,00 €
04	Abattage et égavage sur les patrimoines arborés du territoire	96 000,00 €
05	Entretien des espaces de l'aérodrome de Bordeaux Léognan Saucats	720 000,00 €
	Total estimatif sur la durée de l'accord-cadre	2 112 000,00 €

Les lots 01, 03, 04 et 05 ont été examinés et attribués par la Commission d'Appel d'Offres du 6 novembre 2020 pour un montant total maximum de 2 112 000 € TTC sur 48 mois.

Le lot 02 a été déclaré infructueux pour absence d'offre.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2020/152

**OBJET : ATTRIBUTION ACCORD-CADRE PRESTATIONS
D'ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES, ZONES
HUMIDES ET ESPACES VERTS**


Envoyé en préfecture le 27/11/2020
Reçu en préfecture le 27/11/2020
Affiché le 
ID : 038-243301264-20201125-2020_152-DE

Tableau récapitulatif d'attribution des lots :

Lot(s)	Attributaire	Montant maximum TTC sur la durée de l'accord cadre
01	Groupement SERPE-SGE	432 000,00 €
03	IDE VERDE	576 000,00 €
04	A.E.R.F.	88 000,00 €
05	A.E.R.F.	660 000,00 €
	Montant maximum total TTC	1 756 000,00 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de suivre la proposition de la Commission d'Appel d'Offres,
- Autorise Monsieur le Président, à signer toutes les pièces afférentes aux marchés n°20-2001, n°20-2003, n°20-2004 et n°20-2005,
- Prévoit les crédits aux budgets afférents.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2020

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

